

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra à une date à déterminer.



CONSEIL DE QUARTIER NO. 4 SECTEUR SULLIVAN

COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier no. 4, secteur Sullivan, tenue le 18 mai 2022 à 19 h, à l'Hôtel de ville de Sullivan.

PRÉSENCES

M. Martin Lavoie, conseiller municipal – district no. 4, président du conseil
M. Chanel Létourneau, conseiller de quartier
Mme Geneviève Binette, conseillère de quartier
M. Michel Germain, conseiller de quartier
Anne Leduc-Séguin, conseillère de quartier
Mme Maggy Dubé-Laroche, Policière marraine – district no. 4
M. Frédéric Bisson, agent administratif aux communications

ABSENCES

M. Félix-Antoine Lafleur, conseiller de quartier
M. Norm Kelly, conseiller de quartier

ASSISTANCE

1 citoyen

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le président du conseil de quartier, M. Martin Lavoie, souhaite la bienvenue aux gens présents. Il procède ensuite à l'ouverture de la séance à 19 h 05.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président effectue la lecture de l'ordre du jour, en indiquant que le point varia restera ouvert durant la séance. Il est par la suite proposé par M. Chanel Létourneau d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-06-01

3- Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la séance du 15 février 2022

Martin Lavoie fait un survol rapide du procès-verbal de la dernière rencontre, en indiquant que le point 11c a été modifié avant la séance. Il est donc proposé par Mme Geneviève Binette d'accepter le procès-verbal modifié de la séance du 15 février 2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-06-02

4- Marraine policière

M. Lavoie donne la parole à Mme Maggy Dubé-Laroche, la policière-marraine du quartier de Sullivan, pour qu'elle indique les efforts mis en œuvre dans le quartier et ce qui est fait pour aider à résoudre la problématique de la vitesse au volant dans le quartier. Elle indique que des patrouilleurs ont circulés dans différentes zones du quartier, dont principalement le Sentier des Fougères, où le problème est particulièrement récurrent. De plus, elle indique s'être rendue à l'école primaire de Sullivan afin de sensibiliser les jeunes à l'intimidation et à la violence de toute sorte. Les membres du conseil semblent réjouis de voir l'implication de la policière dans ces différents aspects. Ensuite, elle prend quelques minutes pour expliquer le processus lors de réception de requêtes citoyennes par la Sureté du Québec. Elle ajoute que les requêtes citoyennes

sont bien reçues par les policiers puisque ça les aide à faire leur travail efficacement et les dirige dans les différents enjeux que vit chaque quartier. Les conseillers apprécient ces précisions.

5- Policier d'un jour

M. Lavoie aborde son expérience en tant que policier d'un jour avec la Sureté du Québec, lui qui a accompagné des policiers dans le cadre de leurs fonctions. Cela lui a permis de se mettre dans la peau d'un policier et de bien comprendre les difficultés qui entourent la profession. Il ajoute que ça lui a permis de voir différentes situations comme des interventions avec des personnes itinérantes, du radar dans le Sentier des Fougères et autres. Il termine en indiquant que les policiers qu'il a accompagnés étaient très gentils, il faut seulement faire la différence entre la personne en uniforme et l'individu derrière.

6- Clôture du parc Gravelines

L'ancienne clôture a été retirée puisqu'elle n'était plus sécuritaire du tout mais des modifications restent encore à faire à ce sujet. Les rénovations devraient se terminer durant l'été.

7- Vitesse du Sentier des Fougères

La vitesse du Sentier des Fougères a été modifiée. Elle était anciennement à 70 km/h et a été modifiée à 50 km/h mais ce ne sont pas tous les conducteurs qui respectent cette nouvelle signalisation. M. Lavoie informe le conseil qu'un panneau qui affiche la vitesse des conducteurs sera installé dans le Sentier des Fougères afin de sensibiliser les gens à cette nouvelle limite de vitesse. M. Lavoie a également informé Mme Dubé-Laroche de la situation pour que la Sureté du Québec garde un œil attentif. Celle-ci ajoute qu'au cours des derniers mois, de nombreux agents ont patrouillés dans ce secteur et que la situation semble déjà s'être améliorée.

8- Bouton manuel du Sentier des Fougères

Le bouton à la lumière de l'intersection Sentier des Fougères / Chemin Sullivan est actuellement défectueux. Ça pose un problème puisque ce n'est pas inscrit dessus donc les gens peuvent attendre un moment sur les lieux sans savoir quoi faire. Martin Lavoie affirme donc qu'il se rendra sur les lieux pour installer un collant pour indiquer le bris. La Ville de Val-d'Or attend encore la pièce pour faire la réparation.

9- Intersection Lauzon-Bouchard

M. Lavoie a reçu un vidéo d'une citoyenne qui a filmé l'intersection entre les rues Lauzon et Bouchard parce que les conducteurs ne semblent pas savoir qu'il y a un arrêt obligatoire à cet endroit. Plusieurs voitures d'affilées passent par l'intersection sans même ralentir. Martin Lavoie a transféré le problème au Comité consultatif en circulation, qui peut décider d'installer un arrêt Stop lumineux, un arrêt au centre de l'intersection, couper un arbre si le panneau actuel n'est pas bien visible, etc. Il a également mis au courant les policiers de la situation afin de s'assurer que des patrouilleurs circulent de temps en temps à cet endroit. M. Lavoie s'est lui-même rendu sur les lieux pour voir à quel point le problème était récurrent et à peine deux minutes après son arrivée, une conductrice passait par l'intersection sans s'arrêter. Les gens ne semblent pas agir intentionnellement, c'est plutôt qu'ils ne savent vraiment pas qu'il y a un arrêt à cet endroit. Des mesures seront ainsi prises par la Ville de Val-d'Or, le Comité consultatif en circulation et la Sureté du Québec pour régler le problème.

10- Activités à venir

Fête des voisins : Le 4 juin aura lieu la fête des voisins partout au Québec. Ce n'est pas organisé par la Ville de Val-d'Or mais des idées d'activités sont proposées par celle-ci.

Pumptrack : M. Lavoie indique que contrairement à ce qui était prévu, le pumptrack sera installé seulement vers la fin de l'été. Plusieurs éléments sont en cause dont des problématiques reliées à la visibilité des commanditaires et à la préparation du terrain. Le bloc d'escalade est arrivé donc à ce niveau, tout va bien.

11- Affaires nouvelles - Questions et interventions du public

- a) Maggy Dubé-Laroche, policière marraine du quartier, propose au conseil d'informer le Club d'escalade le Rappel du Nord à Val-d'Or, qui serait selon elle très contents d'être inclus dans ce projet, eux qui ont comme mission de développer la pratique de l'escalade en Abitibi-Témiscamingue. M. Lavoie prend l'information en note et va se renseigner sur ce qu'il est possible de faire à ce sujet.
- b) Maggy Dubé-Laroche indique que le poste de police de Val-d'Or a été sélectionné pour continuer le projet pilote du port de caméras corporels chez les policiers. Selon elle, cette situation rassure grandement les agents puisque ceux-ci et leurs actions sont filmées en tout temps lorsqu'ils sont en service, ça peut ainsi les protéger en cas d'accusation. Elle ajoute également que les citoyens seront toujours mis au courant par les agents qu'ils sont filmés, c'est une obligation.

12- Date de la prochaine rencontre

Martin Lavoie informe son conseil que la prochaine rencontre aura lieu en septembre. Une date sera décidée ultérieurement.

13- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Anne Leduc-Séguin de lever la séance. Il est 20 h 25.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-06-03

FRÉDÉRIC BISSON
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE